

## Fiche de présentation du site Natura 2000 des « grottes du Trou noir » (Mise à jour fév. 2016)

Le site Natura 2000 des « grottes du Trou noir » s'étend sur 178,8 ha sur les communes de Saint-Martin-du-Puy et Saint-Martin-de-Lerm. Cette zone forme une sorte de « C » entre le bois de la Barrique et ceux du Trou Noir en passant par le ruisseau de l'Esclop au pied du village de Saint-Martin-du-Puy.

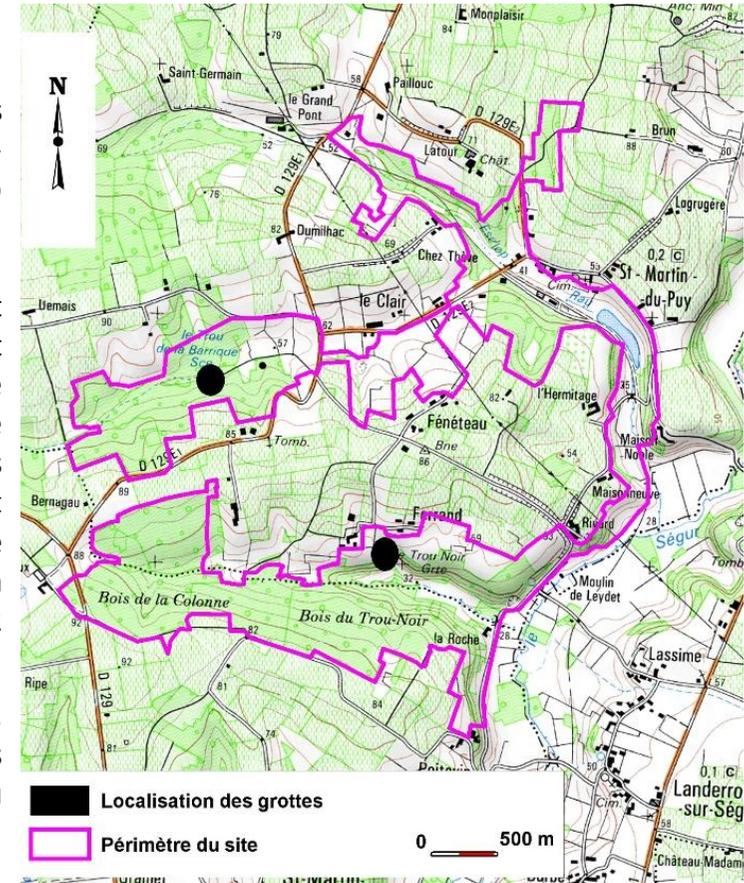


Le Trou Noir

Les grottes du Trou noir et de la Barrique sont deux cavités très proches l'une de l'autre. Elles ont toutes deux des ressemblances du point de vue de leur formation et de leur aspect. Elles ont été créées par des ruisseaux souterrains. Elles forment une sorte de boyau assez régulier et sinueux : le Trou de la Barrique constitue l'entrée du réseau souterrain, et le Trou Noir la sortie. La galerie souterraine se développe sur près de 2 kilomètres

Les reliefs de ce territoire sont adoucis et donnent ainsi une large ampleur au paysage. Les buttes sont coiffées de boisements thermophiles de chênaies-charmaies. Les pentes sont tapissées de vignes et les fonds de vallons sont des prairies de fauche ou de pâture. Quant aux vallées, elles sont étroites avec des cours d'eau encaissés.

Les chauves-souris fréquentent le site tout au long de l'année. C'est en période estivale (reproduction) et en périodes de transit que l'on peut souligner l'intérêt primordial de la conservation des populations présentes.



Périmètre du site Natura 2000 des grottes du Trou Noir

**5 espèces de chiroptères ont été recensées sur le site.** L'enjeu de conservation porte essentiellement sur la colonie de Grands murins et de Minoptères de Schreibers.



Essaim de Grands murins



Murin de Daubenton



Petit rhinolophe



Minoptères de Schreibers



Grand rhinolophe

**Sept enjeux de conservation** concernent le site (voir tableau ci-dessous) : 5 se situent directement sur le site et 2 (gestion des zones de chasse en prairie et le maintien des corridors entre les différents éléments) sont à développer au travers des projets territoriaux (schémas de planification et plans de conservation). Ces enjeux sont croisés avec les risques connus sur le site. Enfin, les actions envisagées y sont présentées ainsi que les outils recommandés (en gras).

Enjeux →	Gîte de mise-bas	Gîte d'hivernation	Gîte de transit	Gîte de reproduction forestier	Zone de chasse forestière	Zone de chasse en prairie	Corridors entre les différents éléments
Risques ↓							
Fréquentation spéléologique du boyau	Périmètre de protection ( <b>Contrat</b> ) + Limitation rationalisation des accès ( <b>Charte</b> )						
Fréquentation touristique à proximité des grottes	Périmètre de protection ( <b>Contrat</b> ) + Limitation des sentiers aux abords des cavités ( <b>Charte</b> )						
Maintien des sites de reproduction	Périmètre de protection ( <b>Contrat</b> )			Îlots de sénescence : adaptation des pratiques ( <b>Contrat + Charte</b> )			
Maintien des territoires de chasse					Adaptations des pratiques ( <b>Contrat + Charte</b> )	Adaptations des pratiques ( <b>Contrat + Charte + MAEc</b> )	
Liens fonctionnels sur le site							Adaptations des pratiques ( <b>Contrat + Charte + MAEc</b> )
Liens fonctionnels hors site					Intégration dans les schémas directeurs voisins ( <b>SCOT, PLU, SRCE, Natura 2000 du Dropt</b> )		

Pour atteindre ces objectifs, l'animateur dispose de 3 outils spécifiques à Natura 2000 :

Outils	Bénéficiaires	Avantages liés
La charte Natura 2000 (engagements sur des bonnes pratiques n'engendrant pas de surcoût)	Tous les propriétaires du site Natura 2000, ainsi que tous les usagers socio-économiques du site	Exonération des frais de succession Exonération de taxe sur le foncier non bâti
Le contrat Natura 2000 (action d'amélioration du site engendrant un coût)	Tous les autres propriétaires	Prise en charge à 100% des actions prévues au contrat Exonération des frais de succession Exonération de taxe sur le foncier non bâti
Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) : action d'amélioration des pratiques agricoles sur le site engendrant un surcoût	Tous les exploitants agricoles	Prise en charge de la perte d'exploitation ou du surcoût engagé pour améliorer les pratiques

L'animateur Natura 2000 veille à ce que l'ensemble des politiques publiques (SCOT, PLU, politique environnementale des communes...), des projets privés, ou tout autre projet plus ou moins éloigné qui pourrait avoir une influence sur ce site Natura 2000, prennent bien en compte les enjeux liés à la présence de ces espèces, inscrites dans la directive européenne habitat/ faune flore.



**Le classement au titre de Natura 2000 nécessite un régime spécifique d'autorisation** pour certains projets, comme pour le retournement de prairies ou les premiers boisements de plus de 1 ha. Pour savoir si votre projet entre dans ce cas, n'hésitez pas à contacter l'animateur Natura 2000.



Le site est traversé par un chemin rural, il est donc très facile de s'y promener.

**Ne pas pénétrer dans les cavités souterraines**



Les entrées de cavités sont risquées.

**Ne pas quitter les sentiers balisés**



Le site est renommé pour la pratique de la spéléologie

**Se renseigner sur les modalités d'accès aux cavités**

Les communes de Saint-Martin-du-Puy et de Saint-Martin-de-Lerm sont concernées par un second site Natura 2000 correspondant au réseau hydrographique du Dropt. Ces deux sites sont complémentaires notamment dans le cycle de vie des chauves-souris : l'un assure le « gîte » et l'autre le « couvert ». Mais la vallée alluviale du Dropt est aussi un milieu de vie pour de nombreuses autres espèces, comme la Loutre d'Europe ou le Cuivré des marais.



Le Cuivré des marais

Pour aller plus loin...

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html</a></li> <li>- Site DREAL : <a href="http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/">http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/</a></li> <li>- Portail de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) : <a href="http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs">http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs</a></li> </ul>
--	--

Pour se renseigner sur le site Natura 2000 des « Grottes du Trou noir » :

	<p>Préfecture de Gironde          Direction départementale des territoires et de la mer          Service eau et nature          Rue Jules Ferry – BP90          33 090 BORDEAUX Cedex</p>		<p>Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine          Antenne Gironde          5 allée Ronsard          33 320 LE TAILLAN-MEDOC</p>
<p><b>Animateur : Pascal TARTARY</b>  <b>Tel : 05 56 57 67 73</b>          Mail : <a href="mailto:p.tartary@cen-aquitaine.fr">p.tartary@cen-aquitaine.fr</a>  <a href="http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/trounoir/">http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/trounoir/</a></p>			